

18 mars 2016 – n° 2c
160011

**INSTALLATION DE COMPTEURS ÉNERGÉTIQUES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DU SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**

Une dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement public local a été inscrite dans la Loi de Finances pour 2016. Cette dotation est constituée de deux enveloppes, une axée sur la transition énergétique, la mobilité et la mise aux normes, l'autre dédiée au soutien de projets menés au bénéfice des bourgs-centre.

La ville souhaite installer des compteurs énergétiques dans huit bâtiments communaux en 2016 :

- NEF des cultures actuelles
- Palais Omnisports Joseph Claudel
- Groupe scolaire Eugénie et Jules Ferry
- Espace François Mitterrand
- Espace Louise Michel
- Musée Pierre Noël
- Médiathèque Victor Hugo
- Ecole maternelle Clémencet

L'objectif technique de la mise en place des superviseurs d'énergie "EWATTCH" est de remonter l'ensemble des consommations énergétiques (électricité, eau et chauffage) des bâtiments communaux vers le logiciel de gestion des bâtiments "Gestlieux", de manière autonome.

Cette mise à disposition des données de consommation permettra, dans un premier temps, d'identifier les postes consommateurs et les anomalies de consommation, et de mieux comprendre le fonctionnement des bâtiments, et, dans un second temps, de réduire les factures énergétiques en mettant différentes actions en place (automatismes, sensibilisation des occupants, optimisation du chauffage,...).

Le montant des travaux s'élève à 31 509 € HT soit 37 811 € TTC.

Ce projet faisant partie intégrante des projets éligibles déterminés par la loi (rénovation thermique), la Ville sollicite l'Etat pour bénéficier de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement public local pour ce dossier.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat pour l'installation de compteurs énergétiques dans les bâtiments communaux, dans le cadre du soutien à l'investissement public local ;
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre de Membres en
exercice..... 35

Nombre de Membres présents
à la séance..... 30

Procurations 5

Séance du 18 mars 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA (*procuration à David VALENCE pour le point n° 1*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, (*procuration à Claude KIENER du point n° 1 au point n° 4*), Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA (*procuration à Orhan TURAN du point n° 8 au point n° 14*), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique CHOBAUT	à	Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Marie-José LOUDIG
Jean-Louis BOURDON	à	Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI	à	Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
